



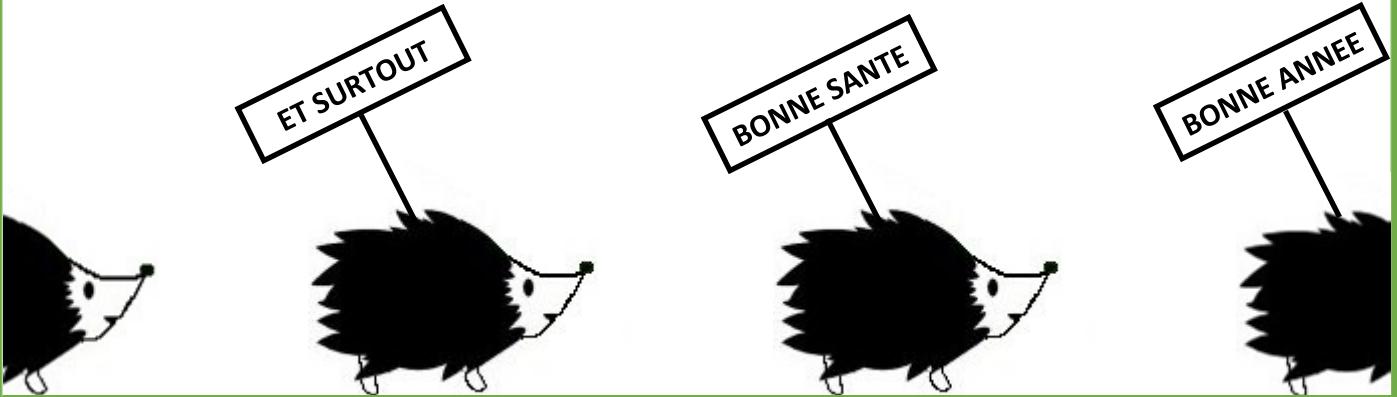
JANVIER 2026

N° 13

LA LETTRE D'INFORMATION

VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT





2026

Que des grands gestes accompagnent nos petits gestes !

Nos petits gestes sont importants pour lutter contre les désordres environnementaux. Ils contribuent à une meilleure gestion des ressources et à la réduction des déchets. Mais, ils ne représentent que 15 à 20 % des efforts à réaliser pour épargner notre planète.

Les années 50 ont vu exploser l'innovation technique et le « progrès » et ont considérablement transformé notre environnement. Mais sans prendre en compte les évidentes conséquences néfastes pour la planète, la santé et le devenir de toutes les espèces vivantes de notre Terre. Le maître mot étant « EXPLOITATION ». L'avidité pécuniaire aveuglant voire générant des mensonges et des contre-vérités..

Depuis quelques décennies, des personnes sensibles, éveillées, des chercheurs, des scientifiques alertent le monde entier et démontrent les méfaits de ce modernisme à tout va.

Sécheresse, plastique, pollution, PFAS, biodiversité déclinante, insecticides, ozone, gaz à effet de serre, eaux polluées, pesticides, alimentation malsaine, TFA, etc., etc. nourrissent quotidiennement les médias quels qu'ils soient. Personne, oui, personne ne peut dire désormais qu'il n'est pas au courant.

Malgré cela, les décideurs, les élus restent sourds à ces alertes, à ces constats. Surdité qui se concrétise par leur inaction. Alors qu'ils ont entre les mains les 80 à 85 % des efforts à effectuer !

Ce sont bien des choix politiques et des choix techniques pour les entreprises qui porteront les solutions les plus efficaces et les plus rapides à ce « suicide » collectif.

Comme peut l'inspirer la petite bête sympathique du logo de Vosges Nature Environnement (VNE) :

Hérissons-nous ! Hérissons-nous contre ces inerties !

Comme évoqué dans la lettre d'information VNE # 12, des élections se présentent jusqu'en 2027, les plus proches étant les municipales en mars 2026 qui auront un effet direct sur les sénatoriales qui les suivent. Moments propices pour alerter toutes les futures candidates et candidats de cette inaction et leur demander des actes.

Que 2026 soit l'année du passage du gaspillage au courage !

Une élection, cela se prépare ...

Elections Municipales des 15 et 22 mars 2026

Vosges Nature Environnement (VNE) souhaite proposer un questionnaire à soumettre (en réunion publique, par voie postale, par courriel, ...) aux candidates et candidats des prochaines élections municipales dans les communes vosgiennes, questionnaire qui, dans le cadre de l'intérêt général, s'appuie sur les préoccupations de notre association, questionnaire à utiliser, bien entendu, comme bon vous semble.

Il s'agit de connaître, pour chacune des listes en présence, son projet politique en ce qui concerne, de près comme de loin, la question de l'environnement et de la santé sur le territoire où vous résidez et sur votre commune en particulier.*

VNE remercie par avance ses lectrices et lecteurs qui donneront suite à cette invitation ainsi qu'aux membres des listes qui, par leurs apports et contributions, auront participé à une réflexion saine et argumentée des électrices et électeurs sur ces sujets.

Les questions

1°) De manière générale, quelle place accordez-vous à l'environnement dans votre programme ? Pour vous, s'agit-il d'une question majeure ? D'un sujet connexe à d'autres de vos problématiques ? Est-ce à d'autres instances (Communauté de Communes, Département, Région, Etat) d'intervenir en ce domaine ?

2°) Toujours de manière générale, quels liens faites-vous entre environnement et santé ? Pensez-vous que votre commune est confrontée ou sera amenée à prendre des décisions et mesures pour préserver ou garantir la santé de ses habitantes et habitants ?

3°) Soucieuse ou soucieux du développement de votre commune, serez-vous amené à revoir un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunale ? Dans ce cas, quelles places laisserez-vous à la transition écologique et à la mixité sociale ?

4°) Connaissez-vous la situation de la ressource en eau de votre commune ? Dans un contexte de changement climatique, est-elle suffisante pour garantir une gestion équilibrée et durable favorable à la fois aux usages essentiels de l'homme et à la nature ? Pensez-vous que celle-ci est protégée de tout risque concernant sa qualité et sa quantité ? Si non, quels sont ces risques ? Et comment envisagez-vous de les supprimer ?

5°) Pour l'alimentation en eau potable (AEP) de votre commune, êtes-vous favorable à une régie publique ou à une délégation de service public (DSP) ? Pourquoi ? Etes-vous favorable à une restriction des permis de construire pour garantir une alimentation en eau suffisante de la population déjà en place, dans un contexte climatique de raréfaction de la ressource ?

6°) Si votre commune gère directement ou accueille de la restauration collective, pensez-vous développer vous-même et/ou solliciter les divers intervenants pour le recours aux aliments bio et de proximité (établissements scolaires, centres de loisirs, ...) ? Si oui, dans quel délai et comment pensez-vous parvenir à la mise en œuvre complète de ce principe ?

7°) Les communes, du fait de nombreuses activités agricoles, industrielles, épandages de boues urbaines ou industrielles, etc..., peuvent être exposées à diverses pollutions, notamment de l'eau, des sols et de l'air. Pensez-vous que votre commune est concernée par cette éventualité ? Si oui, à quels types de risques ? Comment envisagez-vous de les prévenir ?

8°) Plus généralement, pour vous accompagner dans vos réflexions et prises de décision concernant ces sujets et bien d'autres, seriez-vous prêt.e à solliciter les habitant.e.s de votre commune ? Si oui, sous quelle forme ? A quelle fréquence ? Seriez-vous également prêt.e à recourir à la compétence d'associations agissant en ces domaines ?

* Des retours de vos actions ou de vos réponses peuvent être faits à VNE selon vos souhaits.



Nous rejoindre, nous accompagner, nous soutenir, ...

Année 2026

Vosges Nature Environnement (VNE)

Bulletin d'adhésion et/ou de versement de don

Association départementale de protection de l'environnement - Agrément n° 39/2023/ENV

Mme / M. - Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville

Tél portable : Tél Domicile :

E-mail indispensable : (Merci d'écrire lisiblement)

souhaite devenir adhérent(e) de l'association VNE pour l'année civile 2026 et s'acquitte de l'adhésion annuelle 2026 (l'adhésion est individuelle) :

- 20 € 5 € pour les jeunes de moins de 26 ans
 5 € pour les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux

souhaite faire un don à Vosges Nature Environnement : €

Adhésion et don, en espèces, par chèque ou virement.

IBAN Vosges Nature Environnement : FR76 1027 8069 0000 0145 6074 533 - BIC : CMCIFR2A

ou HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/vosges-nature-environnement/adhesions/adhesion>

Fait à , le / / 2026 Signature

Bulletin à envoyer obligatoirement à VNE par mail à vne88@laposte.net ou par courrier au trésorier, Jean-Pierre Fournier, 136 rue de Bretagne, 88140 Contrexéville. Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

Merci de votre soutien et de votre engagement.

Nous contacter

[Nous écrire](#)

vne88@laposte.net

[Nous rejoindre](#)

[Nous suivre](#)

Actualité, événements,

dossiers en cours,...

<https://www.vne88.fr/>

